

POUR EXIGER LA SUPPRESSION DU MINISTERE DE LA HONTE DE BESSON.

SAMEDI 27 FEVRIER : MANIFESTATIONS A PARIS ET EN DROME-ARDECHE POUR EXIGER LA SUPPRESSION DU MINISTERE DE LA HONTE DE BESSON.

Samedi 27 février, des milliers de personnes manifesteront à Paris (dans le cadre de la semaine anti coloniale) et à Donzère dans la Drôme pour exiger la suppression du Ministère Besson.

Celui-ci, qui incarne sans vergogne ce ministère de la honte, est aussi maire de Donzère dans la Drôme et c'est pourquoi ce samedi 27 février, au « Sud » comme au « Nord », des milliers d'Ardéchois, Drômois et Franciliens «prendront d'assaut», en une convergence citoyenne exemplaire, les deux fiefs ministériel et municipal de l'ineffable.

Clé de voûte de l'architecture gouvernementale de Sarkozy, créé pour stigmatiser autant le sans-papiers que l'immigré, pondre une nouvelle

loi contre les demandeurs d'asile, alimenter l'islamophobie par le biais de cet indécent débat sur l'identité nationale, stigmatiser minarets et

burqa pour draguer les voix du fn... ce ministère, à forts relents vichistes, doit disparaître du paysage de notre « démocratie », déjà passablement anémiée.

Cet acharnement à vouloir encore et toujours plus réprimer, stigmatiser, discriminer, a été de tout temps et reste la marque de gouvernements en perte de légitimité, visant notamment à reconquérir à tout prix, sans vergogne, l'électorat le plus néfaste.

Cette politique du pire et de courte vue atteindra inévitablement ses limites, l'opinion publique (selon un sondage du 19 février, 45% de citoyens sont favorables à la suppression du ministère de la honte) comprenant progressivement qu'agiter l'habituel chiffon rouge du bouc émissaire n'a qu'un objectif : détourner les regards de ces millions de Français victimes de la faillite sociale du gouvernement en matière de chômage, retraites, éducation, santé, logement...

Nous nous emploierons à ce que ces mobilisations du 27 février s'étendent dans la durée à tout l'hexagone pour obtenir « véritablement » la disparition salutaire de ce ministère et la mise au rencart de son roitelet.